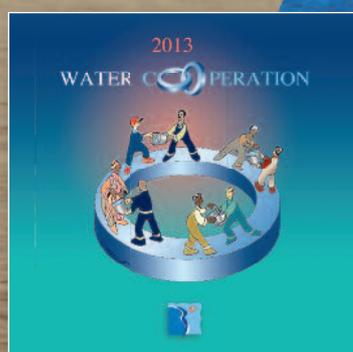


INFORMATION EUAUX

Consultez les 4 Catalogues
de Formation 2013 du CNFME
Eau - Déchets - Industrie - Agriculture
www.oieau.org/cnfme

N° 605

novembre
décembre
2012



Bonne Année 2013 !



Office
International
de l'Eau

La synthèse de l'OIEau :

Diminuer la demande en eau dans les bâtiments : quelles solutions ?

ONU :

2013, Année Internationale de la Coopération sur l'Eau

OCDE :

La Gouvernance de l'eau en Amérique Latine

Brésil :

10 ans de l'Agence de l'Eau du Paraíba do Sul

Chine :

Le Bassin Pilote de la Rivière Hai

AEE :

Défis croissants pour la gestion de l'eau en Europe

OGC :

Nouvelle norme "Water ML 2.0"

MEDDE :

Troisième consultation sur l'eau : donnez votre avis !

CARTEAU :

R&D dans le domaine de l'eau

Nouvelles des Agences de l'Eau :

13,3 Milliards d'Euros pour l'eau
et les milieux aquatiques

"Les Journées de l'OIEau" 2013 :

Demandez le Programme !

Assemblée Générale Mondiale du RIOB



Fortaleza-Ceará - Brésil
12 - 16 août 2013

Inscrivez-vous :

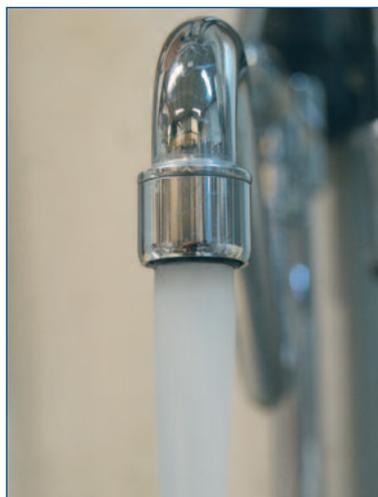
www.riob.org

Librairie :

- "Pour mémoire" : la réforme de la politique de l'eau de 1992
- Gestion de l'eau : comparaison France - Chine
- Vivre avec les inondations



DIMINUER LA DEMANDE EN EAU DANS LES BÂTIMENTS : QUELLES SOLUTIONS ?



Alors que les phénomènes naturels extrêmes comme les sécheresses et les inondations sont de plus en plus sensibles, la Commission Européenne travaille sur la rareté de la ressource en eau, et, en parallèle, plusieurs Etats-Membres se dotent de politiques nationales en la matière, notamment pour faciliter les économies d'eau

Quatre pays, contrastés en termes de situation géographique, culturelle, économique et politique

(anciens et nouveaux Etats-Membres), sont examinés : Royaume-Uni (en particulier l'Angleterre), France, Espagne (Région de Catalogne et Ville de Saragosse en Aragon) et Pologne.

Economies potentielles dans les bâtiments

Les logements représentent la majorité de la consommation et disposent de grands potentiels d'économies d'eau.

Dans les bâtiments commerciaux, comme les hôtels, ou les édifices Publics, comme les hôpitaux ou les établissements de formation, plus de 60 % de l'eau consommée serait gaspillée en raison de fuites importantes

Pourquoi économiser l'eau dans les bâtiments ?

La diminution de la consommation a pour objectif la protection des ressources naturelles, mais aussi la bonne gestion des fonds publics. Généralement, le secteur domestique n'est pas en tête des prélèvements d'eau. Néanmoins, cette eau devant répondre aux normes sur l'eau potable, elle a alors un coût élevé de production. Elle provient de ressources de qualité et est traitée deux fois : une première fois pour sa potabilisation et une seconde fois comme eau usée. L'eau potable est souvent gaspillée. Des économies d'eau dans les bâtiments sont possibles. Elles présentent toutefois des obstacles sanitaires, techniques, sociologiques et économiques et il convient de trouver un équilibre entre gaspillages et économies à tout prix.

Quelles solutions techniques ?

Avant d'investir dans des technologies performantes, une action préalable de détection et de réparation des fuites dans les installations est indispensable. Cela est recommandé sur des installations d'eau potable, mais également sur des installations de chauffage utilisant l'eau. La réduction de la pression du réseau de distribution constitue aussi une voie d'amélioration importante pour éviter les gaspillages.

Des robinets (surtout les mitigeurs et les vannes thermostatique sur le chauffage) sont économiques. Il existe également, pour des équipements sanitaires anciens, les mousseurs, qui permettent de réduire le débit. Les toilettes équipées de chasse d'eau à double commande sont une solution efficace pour faire baisser le volume d'eau consommée, de même que des lave-linge et lave-vaisselle économes en eau. La récupération d'eau de pluie ou la réutilisation des eaux grises peut aussi être envisagée sous certaines conditions.

Consommation d'eau par type de bâtiment, économies potentielles

| Bâtiments | Consommation moyenne | Economies potentielles |
|------------------------|--|-------------------------------|
| Logements | 153 l/hab/j 60 - 80 % de la consommation "publique" | 30 % |
| Bureaux | 10 % de la consommation d'eau en ville | 30 - 40 % |
| Hôtels | 150 - 400 l/lit/j Dépend du standard (augmente avec le confort) | 68 % de pertes via des fuites |
| Etablissements Publics | Plus élevée que dans les bâtiments commerciaux | 30 - 40 % |
| Hôpitaux | 215 - 672 l/lit/j | 62 % de pertes via des fuites |

Avons-nous besoin d'une politique commune de l'UE ?

En considérant que la consommation d'eau reste au niveau actuel, il serait nécessaire de faire des investissements coûteux dans certaines Régions d'Europe pour garantir l'approvisionnement en eau potable compte-tenu de l'aggravation des risques de sécheresses liée au changement climatique.

L'impact de la DCE sur la transparence des coûts et l'obligation de mesure de la quantité d'eau utilisée peut mobiliser les usagers vers des économies d'eau.

Le cas des utilisateurs privés (habitants, bailleurs, syndicats, etc.) est délicat car il touche aux aspects sociologiques. La rareté de l'eau est toujours perçue comme un événement rare. En ce sens, une politique commune est nécessaire afin de mobiliser la population, les décideurs, les producteurs, les concepteurs et les utilisateurs.

Quelles pistes pour l'Union Européenne ?

Au sujet des économies d'eau dans les bâtiments, l'UE peut intervenir sur différents aspects. La diminution de la consommation d'eau peut être obtenue par la mise en place d'appareils efficaces, par des comportements écoresponsables de lutte contre les fuites ou par l'utilisation de ressources alternatives (eau de pluie, eaux grises). Ces dernières font cependant parfois polémiques sur leurs aspects sanitaires ou économiques pour lesquels des règles communes seraient utiles. Suite à ces constats, il paraît logique d'intervenir dans un premier temps sur les sujets transposables à tout pays. L'approche réglementaire est indispensable pour fixer les standards sanitaires ainsi que la performance des appareils sanitaires et électroménagers consommateurs d'eau. Les marquages et labels éveillent la conscience des consommateurs qui comparent les produits. Ils créent également une certaine émulation concurrentielle.

Ces extraits proviennent d'une synthèse de Marta Kuciel, étudiante à l'ENGREF: "Les futures politiques d'économies d'eau dans l'Union Européenne : Efficacité en matière de gestion de l'eau dans les bâtiments".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

<http://www.oieau.fr/eadoc>

9^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MONDIALE DU RIOB Fortaleza (Brésil) - 12 - 16 août 2013



Après Dakar en 2010, c'est Fortaleza, au Brésil, qui accueillera la prochaine Assemblée Générale Mondiale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) du 12 au 16 août 2013.

Tous les trois ans, l'Assemblée Générale est l'occasion d'échanger entre représentants des Organismes de Bassin du Monde entier, de mobiliser les réseaux régionaux et de débattre de sujets stratégiques pour l'avenir.

C'est ainsi que cinq Tables Rondes sont programmées :

- Les cadres Institutionnels d'intervention des Organismes de Bassin ;
- L'adaptation aux effets du changement climatique et la prévention des phénomènes extrêmes d'inondations et de sécheresses ;
- La participation des pouvoirs locaux, des usagers de l'eau et du public, rôle des Comités de Bassin ;
- La gestion des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers ;
- Le financement de la gestion de l'eau et des Organismes de Bassin.

Ce sera aussi l'occasion du transfert de la Présidence Mondiale du RIOB de SE M. Mohamed Salem Ould Merzoug (OMVS), au nouveau Président mondial du RIOB, qui sera proposé par le Brésil.

Les inscriptions sont déjà ouvertes sur : www.riob.org

LE RIOB AU 5^{ÈME} FORUM INTERNATIONAL DU FLEUVE JAUNE - CHINE

Le 5^{ème} Forum International du Fleuve Jaune a eu lieu du 24 au 28 septembre dernier à Zhengzhou, avec comme thème principal "La garantie de la satisfaction des demandes en eau de la rivière et le maintien du Bon Etat du bassin".

Le RIOB a été invité à intervenir lors de la journée d'ouverture et d'organiser deux sessions sur :

- la Gestion Intégrée des Bassins Versants,
- l'organisation du dialogue et de la participation des usagers.

Les actions menées en Chine dans les Bassins Pilotes du Fleuve Hai et de la Rivière Zhou, réalisées dans le cadre de la coopération franco-chinoise, ont également été présentées.

Enfin, un échange a été fait sur l'initiative du "**Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins**", qui a déjà rassemblé les signatures de plus de 100 Organismes de Bassin du Monde entier.



RIOB ACADEMIE : UNE FORMATION À DISTANCE SUR LA RESTAURATION FLUVIALE



L'Académie du RIOB et le CIREF (Centre Ibérique de Restauration des Cours d'Eau), en coordination avec l'ECRR (Centre Européen pour la Restauration des Rivières), unissent leurs forces pour proposer aux gestionnaires d'Orga-

nismes de Bassin, consultants, techniciens et étudiants hispanophones, une formation à distance sur la restauration des rivières.

Dispensée en espagnol, cette formation porte notamment sur des nouveautés :

- la restauration des rivières dans les médias, ou comment s'adresser aux journalistes, communicants et agences d'information, pour leur permettre d'acquérir une connaissance suffisante pour bien traiter des interventions sur les écosystèmes fluviaux,
- les applications du LiDAR (télé-détection par laser) à la restauration des rivières.

Le programme des cours est disponible sur le site du CIREF :

www.cirefluvial.com/formacion.php

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



CHINE : BASSIN PILOTE DE LA RIVIÈRE HAI ET DU SOUS BASSIN DE LA RIVIÈRE ZHOU



Signature du protocole d'accord de la seconde phase à Marseille le 12 mars 2012 - © OIEau - C.Runel

Une coopération franco-chinoise dans le domaine de l'eau a été initiée en 2011.

Le Bassin du Fleuve Hai, qui s'étend sur 318.000 km² et couvre 4 Provinces (Hebei, Shanxi, Henan, Mongolie Intérieure) et deux grandes Municipalités (Pékin et Tianjin), a été retenu pour servir de cadre à une action pilote.

Du côté français, elle implique l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, l'Institution des Grands Lacs de Seine, ainsi que l'Office International de l'Eau pour la coordination du projet.

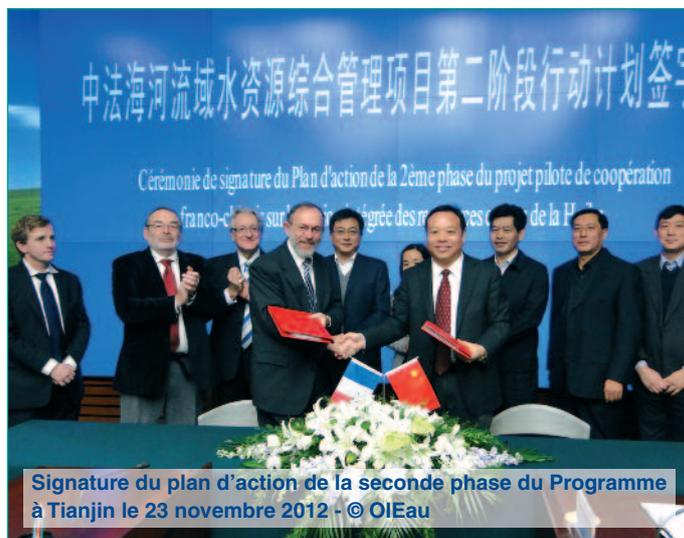
La première phase du projet s'est déroulée d'avril 2011 à mars 2012. Elle visait à échanger sur les expériences des deux Pays en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassin.

La deuxième phase du projet (octobre 2012/octobre 2015) fait suite à l'avenant du protocole signé à l'occasion du Forum Mondial de l'Eau de Marseille, en présence du Ministre Chinois des Ressources en Eaux, M. Chen Lei.

Elle portera principalement sur le sous-bassin de la Rivière Zhou où seront expérimentés un état des lieux de la ressource, une analyse juridique et Institutionnelle approfondie de la gestion de l'eau, la mise en place d'un groupe de coordination opérationnelle inspiré des Comités de Bassin français et adapté au contexte local, ainsi que l'élaboration d'un Plan de Gestion du sous-bassin.

Fin novembre 2012, une formation a été organisée sur le thème de la Gouvernance de bassin avec des intervenants du Ministère de l'Ecologie, du SIAAP, des Grands Lacs de Seine et de l'OIEau.

Une seconde mission d'experts français mi-décembre 2012 a procédé à un premier diagnostic de l'état des lieux du bassin.



Signature du plan d'action de la seconde phase du Programme à Tianjin le 23 novembre 2012 - © OIEau

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - IIAE
BP 75 - 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél. : 04 92 94 58 00 - Fax : 04 93 65 44 02
aquacoope@oieau.fr
www.oieau.org



2013 : ANNÉE INTERNATIONALE DE LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'EAU



En décembre 2010, l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies a déclaré l'année 2013 "Année Internationale de la Coopération dans le domaine de l'Eau" et les Membres de ONU-Eau (UN-Water) ont convenu que la Journée Mondiale de l'Eau, le 22 mars 2013, serait consacrée à ce même thème.

La coopération de l'eau a de multiples dimensions, parmi lesquelles les aspects culturels, éducatifs, scientifiques, religieux, éthiques, sociaux, politiques, juridiques, Institutionnels et économiques.

Une approche multidisciplinaire est indispensable.

Seule une compréhension commune des besoins et des défis peuvent assurer le succès de la coopération dans le domaine de l'eau.

La principale priorité de l'Année Internationale et de la Journée Mondiale de l'Eau en 2013 sera donc de parvenir à un consensus général sur les réponses à apporter aux défis futurs.

UNESCO
7 Place de Fontenoy - 75352 PARIS 07 SP
Tél. : 0 45 68 10 00
Web: <http://www.unesco.org>



BRÉSIL : LA 1^{ÈRE} AGENCE DE BASSIN FÊTE SES 10 ANS

Les Lois de 1997 et 2000 ont introduit dans le cadre Institutionnel brésilien de nouveaux acteurs pour la gestion des ressources en eau : les Comités et Agences de Bassin, et au niveau fédéral, l'Agence Nationale de l'Eau (ANA).

Créé le 20 juin 2002, l'Association pour la Gestion de l'Eau du Bassin du Paraíba do Sul (AGEVAP) assure le Secrétariat exécutif du CEIVAP, le Comité de Bassin du Paraíba do Sul.

La 14^{ème} Rencontre des Organismes de Bassin Brésiliens (ENCOB), en novembre 2012, a été l'occasion pour l'AGEVAP de présenter les résultats obtenus durant ses 10 ans d'activités, parmi lesquels on peut retenir :

- l'élaboration du Plan de Gestion pour les ressources hydriques du bassin dès 2002,
- la mise en place du système de redevances pour l'utilisation de l'eau en 2003,
- la publication en 2005 d'un manuel mentionnant les critères d'attribution des subventions pour le financement d'ouvrages,
- la mise en place d'action de formation à destination des acteurs de l'eau dès 2006 ,

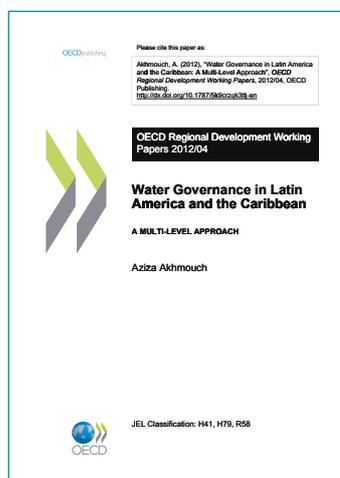
- la création de Comités pour les sous-bassins de son territoire (Médio Paraíba do Sul, Piabanha, Rio Dois Rios, Baixo Paraíba do Sul et Guandu),
- la promotion de la gestion intégrée des bassins,
- la reconnaissance d'utilité publique en 2009,
- l'élaboration de plans municipaux d'assainissement en 2011,
- la construction de nombreux systèmes d'assainissement et de protection de la ressource.



AGEVAP

Est. Resende-Riachuelo nº 2535
Morada da Colina - RESENDE/RJ - CEP: 27523-000
Tél.: (24) 3355-8389
www.agevap.org.br

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE L'EAU POUR ASSURER UN MEILLEUR ACCÈS



Gérer l'eau de façon à ce qu'elle profite à tous n'est pas seulement une question de financement et d'infrastructures, c'est aussi une question de bonne Gouvernance.

Pour être efficace, la politique de l'eau doit faire appel à des approches coordonnées, tout à la fois adaptées aux ressources et besoins locaux et bénéfiques pour les populations pauvres.

Dans une étude intitulée "Water Governance in Latin

America and the Caribbean: A Multi-level Approach", l'OCDE examine les dispositifs de Gouvernance de l'eau dans 13 Pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, qui connaissent une croissance démographique plus rapide que la moyenne mondiale, ainsi qu'une intensification de l'exploitation des sols et de l'urbanisation.

Même si la situation varie d'un pays à l'autre, certains problèmes sont très répandus, dont :

- un déficit de transparence : manque d'intérêt du public et d'implication des usagers ;
- un déficit de capacités : manque de personnel et de compétences techniques au niveau national et, surtout, au niveau infranational.

Le rapport met en lumière un certain nombre de bonnes pratiques pour faire face aux problèmes de coordination et de capacités. Ainsi, le Mexique a été un pionnier dans le domaine de la gestion des ressources en eau en créant des Organismes de Bassin.

Le Pérou quant à lui recourt aujourd'hui à des indicateurs pour améliorer les performances des entreprises de distribution d'eau et d'assainissement.

Le rapport présente également des recommandations pour améliorer les résultats des politiques et réduire la pauvreté :

- accroître la cohérence des politiques visant les secteurs tributaires de l'eau comme l'agriculture, l'énergie et l'aménagement du territoire ;
- renforcer les capacités au niveau infranational, par exemple, moyennant le suivi des performances ;
- assurer une participation plus effective de l'ensemble des parties concernées ;
- améliorer le partage des informations.

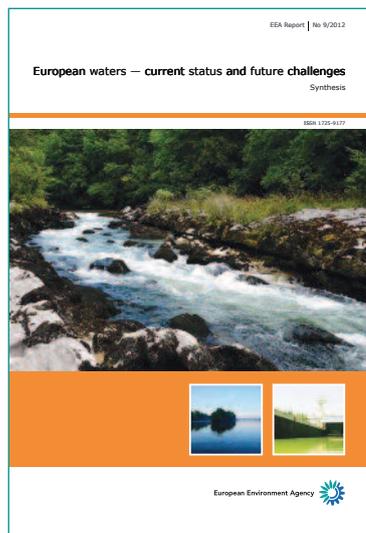
Ce rapport aidera les décideurs du secteur de l'eau à identifier les facteurs qui font obstacle à des réformes efficaces.



OCDE

2, rue André Pascal - 75775 PARIS Cedex 16
Tél. : 01 45 24 82 00 - Fax : 01 45 24 85 00
www.oecd.org

EUROPE : DES PRESSIONS ENCORE FORTES SUR LA RESSOURCE ET DES DÉFIS CROISSANTS POUR LA GESTION DE L'EAU



Alors que la Commission Européenne vient de présenter, le 15 novembre dernier, son Plan directeur pour l'eau en Europe, (le Blueprint), l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) publie :

- une compilation des données chimiques relatives à l'état des Masses d'Eau,
- une évaluation de l'état des eaux de surface.

Il en ressort que moins de la moitié (48 %) des Masses d'Eau de surface en Europe sont susceptibles d'atteindre un "Bon Etat"

écologique d'ici 2015, tel que spécifié par la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE).

Pour atteindre l'objectif du "Bon Etat", les Masses d'Eau doivent recevoir moins de nutriments et il faut accentuer la restauration de leurs caractéristiques naturelles :

- L'agriculture exerce l'une des plus grandes pressions sur les ressources en eau, et par conséquent, l'agriculture et l'industrie alimentaire sont les principales cibles pour les améliorations à venir. Notamment, les subventions aux agriculteurs dans le cadre de la Politique Agricole Commune devraient tenir compte de leur impact global sur les ressources.

- La production d'énergie est un autre secteur à fort impact sur l'eau en Europe, notamment la production intensive de biocarburants ainsi que les Centrales Hydroélectriques. Une extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz (gaz de schiste par exemple) peut également conduire à la pollution des eaux. Une planification minutieuse peut permettre de concilier ces exigences avec celles des écosystèmes.
- Les modifications affectant les Masses d'Eau nuisent aux écosystèmes. L'ampleur de ces modifications - le "statut hydromorphologique" - est un problème pour 52 % des eaux de surface. Les modifications artificielles telles que les seuils, les barrages ou les réservoirs peuvent empêcher la migration des poissons et leur reproduction.
- Les sécheresses et les inondations sont de plus en plus fréquentes, et les changements climatiques prévus devraient accentuer ces phénomènes.

Le rapport indique également que le bassin est la meilleure échelle géographique pour faire "les comptes de l'eau" et permettre une gestion de l'équilibre entre les ressources et les prélèvements. Les mesures proposées portent aussi sur une reconsidération de la structuration du prix de l'eau et du comptage domestique.

Agence européenne pour l'environnement



AGENCE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT - AEE
Kongens Nytorv 6, 1050, COPENHAGUE K (Danemark)
Tél. : +45 3336 7100
www.eea.europa.eu

ANAEE : POUR PRÉDIRE L'ÉVOLUTION DES ÉCOSYSTÈMES



Le projet ANAEE - ANALYSIS AND EXPERIMENTATION ON ECOSYSTEMS - a été officiellement lancé le 14 novembre 2012 lors d'un Colloque à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) de Versailles-Grignon réunissant les 12 Pays Européens participants.

Grâce à une approche intégrée et coordonnée, ANAEE vise à mettre en place à l'échelle de l'Europe des plateformes d'observation et d'analyse de l'évolution des écosystèmes continentaux, terrestres et aquatiques.

Ce réseau de plates-formes devra permettre notamment :

- de prendre en compte la variété des sols et des climats ;
- d'expérimenter des modes de gestion susceptibles d'engendrer diverses évolutions des écosystèmes ;
- d'enregistrer l'évolution sur le long terme des variables relatives à la végétation, au sol et à la biodiversité ;
- de mesurer les flux de matière et d'énergie ;
- de modéliser le fonctionnement et la dynamique des écosystèmes selon les différents scénarios de changements globaux.

Jusqu'à présent, la fragmentation des dispositifs européens de recherche sur les écosystèmes ne permettait pas d'étudier, par une approche intégrée, leurs réponses aux changements globaux.

ANAEE fournit à la communauté scientifique en écologie et en agronomie, un réseau d'infrastructures permettant la compréhension et la prédiction des impacts de ces changements.

Opérationnel dès 2015, ANAEE permettra à plus de 2.000 chercheurs en Europe, dont 200 en France, de profiter de la mutualisation des ressources et d'assurer le développement des programmes de recherche européens et mondiaux sur l'environnement.



INRA
147 rue de l'Université - 75338 PARIS Cedex 07
Tél. : 01 42 75 90 00
www.inra.fr - www.anaee.com

L'EAU VOUS CONSULTE : DONNEZ VOTRE AVIS !



Depuis le 1^{er} novembre 2012 et jusqu'au 30 avril 2013, les Français sont invités à donner leur avis sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques dans chaque grand bassin hydrographique du territoire. Chaque Comité de Bassin connaîtra ainsi l'avis des usagers sur les questions à traiter pour reconquérir et préserver le Bon Etat des ressources en eau et des milieux aquatiques, garantir une eau potable en quantité suffisante, retrouver les équilibres écologiques et restaurer la biodiversité, mieux s'adapter aux impacts du changement climatique, éliminer les substances dangereuses dans l'eau, intégrer la gestion de l'eau au cœur des projets d'aménagement et de développement... Bref, atteindre le "Bon Etat" des eaux.

Cette troisième consultation, après celles de 2005 et 2008, porte sur les grands enjeux de l'eau spécifiques à chaque bassin hydrographique mais également ceux partagés par tous. Elle contribuera à la révision des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et des Programmes de Mesures qui fixent, dans chacun des treize Bassins Hydrographiques que compte la France, les grandes orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que les actions à réaliser pour atteindre le "Bon Etat" des eaux exigé par la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

Le questionnaire est à retrouver en ligne sur le site :

www.lesagencesdeleau.fr

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET DE L'ÉNERGIE**

Grande Arche - Tour Pascal A et B

92055 LA DÉFENSE Cedex

Tél : 01 40 81 21 22

www.ecologie.gouv.fr



UN LIVRE BLEU POUR PARIS



Après la réforme du service public de l'eau à Paris, la Ville de Paris a souhaité repenser la place de l'eau, sous toutes ses formes, dans les politiques municipales.

"Le Livre Bleu" présente ainsi les nouvelles orientations de la Municipalité afin d'œuvrer avec ses partenaires à la préservation des ressources en eau et au développement de villes plus soutenables. Adopté par le Conseil de Paris, "Le Livre Bleu" est le support du projet Municipal et Métropolitain. Il met en avant des enjeux environnementaux, de territoire, de solidarité, d'innovation et de patrimoine, ainsi que les réponses que la Municipalité propose d'y apporter.

"Le Livre Bleu" s'articule autour de trois grands axes. Un premier volet s'attache à décrire pour les différents types d'eau circulant dans la ville (potable, non potable, usée, de pluie...), les enjeux urbains afférents et les actions menées par la Municipalité pour que les aménagements intègrent de manière globale cette dimension "eau", vecteur de vie et de bien-être, d'autant plus essentielle dans un contexte de changement climatique.

Dans la deuxième partie, "Le Livre Bleu" traite des enjeux de territoires liés à l'eau. Traversée par la Seine et les canaux, puisant son eau potable à l'extérieur de ses frontières admi-

nistratives, la Ville de Paris se doit d'avoir une vision métropolitaine de l'eau et de sa gestion, qu'il s'agisse de préserver la ressource autour de ses points de captage, d'agir pour les milieux aquatiques ou d'aider à un développement partagé et durable des Collectivités riveraines des canaux.

Ce "Livre Bleu" précise dans sa dernière partie les actions menées auprès des usagers et auprès des citoyens en général pour les sensibiliser aux questions liées à l'eau. Penser l'eau dans toutes ses dimensions, c'est enfin agir pour le droit à l'eau et à l'assainissement et contribuer à faciliter son accès dans le Monde.

Le rapport annuel 2011 d'Eau de Paris met l'accent sur la baisse de 8 % du prix de l'eau potable à compter du 1^{er} juillet 2011. A signaler aussi l'inauguration du nouveau Laboratoire d'Eau de Paris, au sein duquel plus de soixante agents assurent l'ensemble du contrôle, de la recherche et de l'autosurveillance concernant la qualité de l'eau.



EAU DE PARIS

9 rue Victor Schœlcher - 75014 PARIS

Tél : 01 40 48 98 00

www.eaudeparis.fr

AFNOR : LA NORME AFNOR NF X10-900

Une première norme sur la conduite de projets de génie écologique appliqués aux zones humides et cours d'eau

La norme AFNOR NF X10-900 délivre une méthodologie de conduite de projets appliqués aux zones humides et aux cours d'eau. Un pas supplémentaire en faveur de la préservation et du développement des habitats naturels qui permettra également de professionnaliser une filière en plein essor. Elle définit les méthodes d'interventions sur les habitats et leurs écosystèmes, depuis la prise de décision permettant d'initier des actions jusqu'au suivi des habitats sur le long terme.

Elle décrit l'ensemble des opérations d'études, de maîtrise d'œuvre, de travaux et de gestion



ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION - AFNOR

11, rue Francis de Pressensé -

93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

Tél. : 01 41 62 80 00 - Fax : 01 49 17 90 00

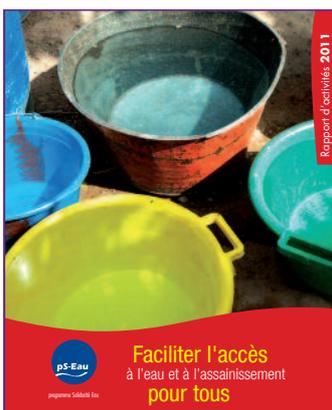
www.afnor.org

PS-EAU : FACILITER L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

L'objectif principal du Programme Solidarité Eau est d'accroître et améliorer les actions en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Pour répondre à ce défi, le pS-Eau est organisé en trois pôles d'activités :

- Appui-conseil : pour renforcer les compétences des acteurs et améliorer la cohérence des actions ;
- Recherche et développement : pour améliorer la connaissance et la compréhension des enjeux du secteur ;
- Promotion de la solidarité pour l'eau : pour informer, échanger et mobiliser autour des enjeux.

En 2011, du côté de l'activité Recherche et Développement, les fruits du Programme Stratégies Municipales Concertées ont commencé à alimenter l'appui conseil dispensé aux porteurs de projets et aux entités qui les soutiennent.



Le pS-Eau a fortement contribué aux débats et porté les propositions des acteurs francophones dans les principales rencontres internationales.

Ceci s'est particulièrement vérifié sur les thèmes de l'assainissement, de la maîtrise d'ouvrage locale, du suivi technique et financier et plus encore de l'extension de la notion de 1 % solidaire à l'Europe et au Monde.



PS-EAU - PROGRAMME SOLIDARITÉ EAU
 32, rue Le Peletier - 75009 PARIS
 Tél.: 01 53 34 91 20 - Fax: 011 53 34 91 21
www.pseau.org

GRET : ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Depuis 30 ans, le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) soutient des processus de développement durable adaptés au contexte local. Il contribue ainsi à améliorer les conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement. Son action est guidée par une finalité : garantir un accès équitable et durable à des services de qualité pour tous.

En 2011, plusieurs projets se sont achevés (Pacepac et Samaki au Cambodge, DPSP au Laos et Suyunchis au Pérou). De nouvelles interventions ont démarré en milieu urbain (RésEau en Haïti) et en zone rurale (Aicha en Mauritanie).

Plusieurs études ont été conduites sur l'assainissement au Sénégal et au Cambodge.

En tant que chef de file de la Commission Climat et Développement de Coordination SUD, le GRET a coordonné la mobilisation des ONG françaises pour la 17^{ème} Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban.



GRET
 45 bis avenue de la Belle Gabrielle
 94736 Nogent-sur-Marne Cedex
 Tél. : 01 70 91 92 00 - Fax : 01 70 91 92 01
www.gret.org

LA GARONNE, RICHE DE SES TERRITOIRES

En 2011, trois grandes actions portées par le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) illustrent la recherche d'appropriation des enjeux autour de la Garonne par ceux qui vivent près du Fleuve :

- **Le diagnostic du Plan de Gestion des Etiage (PGE) :** les constats dressés pendant cette première étape de co-construction de l'état des lieux et du diagnostic des travaux constituent le socle pour la suite de la révision, menée en 2012, du PGE.
- **La mise en place de la CLE du SAGE Vallée de la Garonne :** le SMEAG a mis en œuvre des outils d'animation (questionnaire, ateliers) pour susciter les échanges entre les Membres sur leur perception du territoire du SAGE Garonne et de ses enjeux.



- **Le lancement du projet Territoires Fluviaux Européens :** ce projet interrégional se déroule sur la période 2011-2013 et est relatif à la gestion de risques d'inondation par le biais de la protection dynamique naturelle des rivières. Il concerne dans le Sud-Ouest de l'Europe, les Rivières Bidassoa (Navarre) et Garonne (Midi-Pyrénées).



SMEAG
 61, rue Pierre Cazeneuve 31200 TOULOUSE
 Tél. : 05 62 72 76 00 - Fax : 05 62 72 27 84
www.eptb-garonne.fr/

2013-2018

10^{ÈME} PROGRAMME D'INTERVENTION : 13,3 MILLIARDS D'EUROS POUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Les Agences de l'Eau viennent de présenter leur 10^{ème} Programme d'Intervention pour les six prochaines années, 2013-2018.

Ces Programmes, issus d'une large concertation entre les différentes catégories d'usagers représentés au sein des Comités de Bassin, répondent aux orientations nationales fixées par le Ministère chargé de l'Ecologie.

Pendant ces six années, elles mobiliseront 13,3 milliards d'euros pour la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques, les Agences de l'Eau conduiront des interventions plus ciblées pour l'atteinte du Bon Etat des milieux aquatiques et la protection des ressources en eau, avec une recherche d'optimisation de leurs aides, conformément aux enjeux identifiés en application de la Directive-Cadre sur l'Eau par les Plans de Gestion des eaux dans les grands bassins hydrographiques français (SDAGE).

Alors que le 9^{ème} Programme était prioritairement basé sur une logique de soutien à l'équipement, dans le cadre de la mise aux normes européennes des stations d'épuration des eaux résiduaires urbaines, le 10^{ème} Programme, est, quant à lui, orienté vers une logique de résultats pour la reconquête du Bon Etat des rivières, des nappes, des lacs et des eaux littorales. L'action traditionnelle, assainissement et eau potable, est, dans ce cadre, largement renforcée aux domaines de la lutte contre les pollutions diffuses et de la restauration des milieux naturels.

Les grandes priorités du 10^{ème} Programme

Les thématiques en essor dans l'action territoriale des Agences de l'Eau sont :

- la lutte contre les pollutions diffuses, notamment agricoles (produits phytosanitaires et nitrates), la promotion de techniques alternatives avec une priorité à la protection des aires d'alimentation des captages pour l'eau potable ;
- la restauration des milieux aquatiques, de la continuité écologique et des zones humides. Le Bon Etat "physique" des milieux naturels est indispensable à leur fonctionnement optimum pour la reconquête du Bon Etat des eaux, notamment la restauration des milieux et des espaces alluviaux (zones d'expansion de crues) comme une réponse pour la protection contre les risques d'inondation et de submersion marine (Directive Inondation).

Pour ces deux priorités, les capacités de financement globales sont très fortement augmentées, voire doublées dans les bassins les plus impactés.

- La gestion des ressources en eau et le partage des ressources en anticipation au changement climatique. Cette dernière thématique (économies d'eau, lutte contre les fuites, maîtrise des prélèvements) prend de plus en plus de poids dans les bassins les plus concernés par d'éventuels conflits de l'eau et pénuries en raison des évolutions climatiques prévues (Ouest, Sud, Sud-Ouest) ;

La modification du régime des eaux des fleuves et les baisses de débit dues aux évolutions du climat sont d'ores et déjà constatées sur l'ensemble du territoire, en particulier du fait de la baisse des précipitations neigeuses.

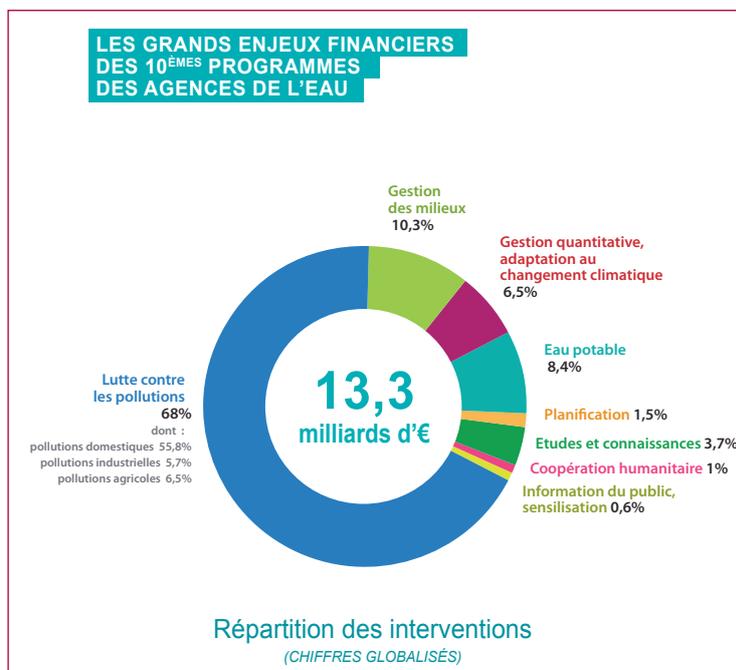
- les actions pour le Littoral, qui contribuent à la mise en œuvre de la Directive-Cadre "Stratégie pour le milieu marin".

Les actions traditionnelles des Agences de l'Eau (assainissement et eau potable) sont maintenues, mais avec une sélectivité accrue et vont concerner :

- le soutien à l'assainissement non collectif, qui apparaît désormais, comme une alternative à la stratégie d'équipement du tout collectif pour les plus petites Communes ;
- des actions visant à améliorer la sécurité de l'approvisionnement et la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine ;

- la solidarité urbain-rural pour soutenir les investissements de dépollution et de protection de l'eau potable des Communes rurales ;
- le traitement des pollutions toxiques industrielles et les rejets de substances dangereuses.

Ces Programmes vont générer un potentiel de plus de 25 milliards € de travaux, dont 15 milliards d'€ dans les domaines de l'eau potable et l'assainissement, et ils soutiennent environ 60.000 à 80.000 emplois directs ou indirects.



"POUR MÉMOIRE" : LA RÉFORME DE LA POLITIQUE DE L'EAU DE 1992

"Pour mémoire", la revue du Comité d'Histoire du Ministère chargé de l'Ecologie, aborde, dans son numéro 11, la réforme de la politique de l'eau en 1992 : il y a 20 ans déjà.

2012 est en effet l'année du vingtième anniversaire de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992.

Claude Truchot, ancien Chef du Service de l'Eau au Ministère de l'Environnement, rappelle l'ancienneté de la législation et les réflexions menées en vue de fusionner ces textes épars afin de les rendre intelligibles pour les utilisateurs et pour les Administrations.

Jean-Luc Laurent, premier Directeur de l'Eau après le vote de la Loi de 1992, raconte l'implication des partenaires dans la concertation, des assises de l'eau au débat parlementaire, pour que la nouvelle législation débouche sur des améliorations fortes, dans le cadre d'un consensus, ainsi que l'aventure des décrets d'application.

Jean- François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, rappelle le processus qui a conduit à la création de l'OIEau par la fusion de l'AFEE, de la Fondation de l'Eau et du CEFIGRE et les étapes successives qui ont conduit aux succès actuels de l'Association notamment dans les domaines de la formation professionnelle, des systèmes d'information et de documentation, de l'appui aux politiques communautaires et de la diffusion du savoir-faire français dans le Monde entier.



CGEDD

Tour Pascal B - 92055 LA DÉFENSE Cedex

Tél. : 01 40 81 21 22

www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr



UNE COMPARAISON DES SYSTÈMES DE LA GESTION DE L'EAU ENTRE LA FRANCE ET LA CHINE

Ecrit par Yishi An, une étudiante de l'Université Paris-Sud en stage pendant 6 mois à l'Académie de l'Eau, ce mémoire a, entre autres intérêts, d'avoir été écrit par une chinoise. Il passe en revue les systèmes juridiques et financiers, en France et en Chine.

ACADÉMIE DE L'EAU

51, rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

Tél. : 01 41 20 18 56 - Fax : 01 41 20 16 09

www.academie-eau.org



VIVRE AVEC LES INONDATIONS : DE LA RÉSISTANCE À LA RÉSILIENCE

Dans le cadre de la nouvelle Directive Européenne Inondation et des nouveaux programmes d'actions pour la prévention, le CEPRI (Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation), en partenariat avec l'ACUF (Association des Communautés Urbaines de France), et avec le support du master STU de Sciences-Po, ont réalisé l'étude "Vivre avec les inondations, de la résistance à la résilience".

L'étude pose le diagnostic de la gestion du risque d'inondation dans les territoires des Communautés Urbaines afin d'identifier les leviers à saisir pour impulser une gestion intégrée.

Appréhender le risque de manière positive - et non plus négative - doit conditionner la façon d'envisager le développement territorial.

L'étude met également en perspective la manière dont les Communautés Urbaines peuvent, d'une part, concilier concrètement développement durable et prévention des inondations et, d'autre part, progresser rapidement vers la réduction des conséquences dommageables des inondations.

Enfin, l'étude propose un changement d'approche, notamment en replaçant les acteurs de l'aménagement du territoire au cœur de la gestion du risque inondation, dans un seul but : pouvoir vivre avec l'eau et non contre l'eau.



CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

CEPRI

BP 2019 - 45010 ORLÉANS cedex 1

Tél. : 02 38 25 41 41

www.cepri.net



"LES JOURNÉES DE L'OIEau" Les rendez-vous incontournables des acteurs de l'eau en 2013



Les "Journées de l'OIEau" s'adressent à des responsables et experts et portent sur des sujets d'actualités liés aux évolutions réglementaires, organisationnelles ou techniques.

Au programme en 2013 :

- **le 28 mars** : Valorisation des biogaz issus du traitement des déchets,
- **le 09 avril** : Transfert des compétences Eau et Assainissement aux Communautés d'Agglomération et de Communes,
- **le 23 mai** : Interventions en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : nouvelles exigences (CATEC®) et retours d'expériences,
- **le 18 juin** : Qualité des eaux de baignades,
- **le 17 septembre** : Filtration dans l'industrie,
- **le 26 septembre** : Taxe pour la gestion des eaux pluviales,
- **le 17 octobre** : Travaux à proximité des réseaux d'eau et d'assainissement : guichet unique,
- **le 24 octobre** : Traitement des effluents hospitaliers et raccordement aux systèmes d'assainissement urbains,
- **le 21 novembre** : Technologies compactes d'épuration des eaux usées urbaines : retours d'expériences,
- **le 10 décembre** : Traitement des lixiviats : technologies, retours d'expériences et destination des boues.

Ces journées se dérouleront à **l'Espace Hamelin à Paris** (17, rue de l'Amiral Hamelin - 75016 Paris).

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : a.giry@oieau.fr

NOS PARTENAIRES

-  **Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie**
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)
-  **Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**
-  **Le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social**
(Direction Générale de la Santé)
-  **Le Ministère des Affaires Étrangères**
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)
-  **L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**
-  **Les 6 Agences de l'Eau**
-  **Le Réseau International des Organismes de Bassin**
-  **Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**

Vers une gestion durable des milieux humides agricoles



Depuis quelques années, les zones humides sont au cœur d'un débat sociétal allant au-delà des seuls enjeux agricoles.

En 2009, la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne a tenu à porter un programme ambitieux qui vise à concilier le maintien de l'agriculture dans les milieux humides, réputés comme "difficiles", mais présentant des intérêts environnementaux, voire sociétaux.

Les travaux se sont réalisés dans le cadre d'un Partenariat inédit : les Chambres d'Agriculture de Haute-Vienne, de Creuse, de Corrèze, de Dordogne, de Charente et du Limousin, le Conservatoire Botanique du Massif Central, l'Université de Limoges, les Parcs Naturels Régionaux Périgord Limousin et Millevaches, l'INRA et l'Office International de l'Eau.

Deux objectifs principaux étaient visés :

- travailler de manière concertée avec tous les acteurs de l'eau et de l'environnement, afin que les résultats soient partagés et utilisables par tous,
- permettre de replacer l'agriculture comme un acteur économique indispensable pour la gestion environnementale des milieux.

Le Séminaire de clôture de ce programme a eu lieu le 14 décembre 2012 à Limoges et a été l'occasion de présenter un guide de gestion durable des milieux humides agricoles.



Le Séminaire de clôture

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org



Les acteurs de la R&D dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques



La synthèse **CARTEAU 2012** vient de paraître et fait le point sur la structuration de la Recherche et Développement en France dans les domaines de l'eau et des milieux aquatiques.

CARTEAU, c'est aussi un site Internet qui a pour objectifs de faciliter des partenariats, tant au niveau des scientifiques que des gestionnaires, et d'améliorer la visibilité du dispositif français de Recherche et Développement dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Il permet de connaître les programmes de Recherche régionaux, nationaux ou européens et leurs projets, les unités de recherche du secteur privé ou public, les structures collectives existantes.

Le site contient des informations sur 193 unités de recherche publiques, 56 unités de recherche privées, 123 organismes de recherche publique, 90 structures collectives, 72 programmes de recherche et 769 projets de recherche.

Le site dispose également d'une rubrique "actualités" avec les annonces de manifestations, d'appels à communication, d'appels à projet, les formations universitaires et la vie des acteurs.

Une rubrique propose des documents de synthèse et des liens vers des sites partenaires.

Une rubrique propose des documents de synthèse et des liens vers des sites partenaires.

A consulter sur le site : <http://carteau.onema.fr>

Une nouvelle norme internationale pour l'échange d'informations sur l'eau

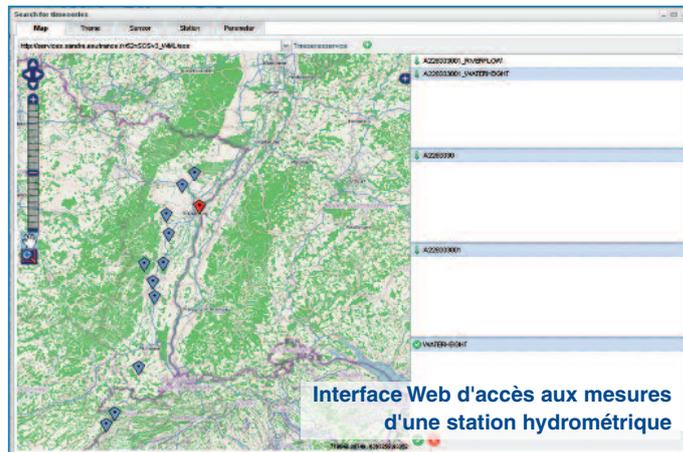
Depuis septembre dernier, l'Open Geospatial Consortium (OGC) a adopté la norme **Water ML 2.0 Partie 1**, un standard de codage pour les séries temporelles dans le secteur de l'eau.

L'Office International de l'Eau fait partie des 12 Partenaires ayant participé à l'élaboration de cette norme.

L'OIEau, Membre de l'OGC, est en effet impliqué dans le groupe de travail Hydrologie, co-présidé par l'OGC et la Commission Hydrologie de l'Organisation Météorologique Mondiale.

L'OIEau a acquis une expérience depuis plusieurs années dans la mise en place de systèmes d'information ouverts et la normalisation dans le cadre du Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (Sandre).

Le nouveau standard OGC est basé sur le langage XML pour l'encodage et l'échange de données décrivant l'état et l'emplacement des ressources en eaux de surface et souterraines.



Interface Web d'accès aux mesures d'une station hydrométrique

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org

Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : **Christiane RUNEL**
Rédacteur : **Didier DELAGE**
Maquette : **Frédéric RANSONNETTE**



Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 57^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement

- 1 Les pompes centrifuges
- 2 Recherche de fuites (EP)
- 3 Réactifs de traitement d'eau potable
- 4 Instruments de mesure
- 5 Le comptage
- 6 La robinetterie (EP)
- 7 Réseaux d'assainissement
- 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation
- 9 L'ozonation des eaux
- 10 La chloration des eaux
- 11 La télégestion des réseaux
- 12 La pose des canalisations (EP)
- 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur
- 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse
- 16 Le dioxyde de chlore
- 17 La surpression
- 18 Le pompage des eaux usées
- 19 L'alimentation en eau potable
- HS Qu'est-ce que l'épuration ?

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org